



## Malcros 28 18 - Association N° W 05200086 à Saint Michel de Chaillol - Hautes-Alpes.

Siège : Mairie , 68 place de la mairie 05260 Saint Michel de Chaillol. (boîte postale )

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle. Exercice 2023

tenue le 2 décembre 2023 à 20 h. Salle Malcros. Le Fayore

Convocation envoyée à 184 membres, par internet, ou voie postale ou distribuée dans les boîtes à lettre.

Aux membres de droit MM. Les maires : 6 communes. Au PNE, à l'ONF.

20 membres sont présents. 17 membres sont excusés non désignés sur ce rapport.

Il n'y a pas de chorum à observer, tel qu'il a été précisé sur la convocation.

Le président remercie l'assistance. Il cite le nom des absents et souhaite une bonne réunion.

Puis dans un bref rapport il évoque les activités qui ont été conduite cette année principalement sur les chantiers.

Dans le rapport des activités qui suit les responsables des opérations développeront cela un peu en détail.

Des remerciements sont exprimés envers les communes pour les aides financières accordées.

Remerciements aussi exprimés pour les aides apportées par les commerçants, cités : Boucherie Davin, Auberge du Vieux Chaillol,

Fromagerie Gaec la Tuillerie, la ferme Bathilde, les sablières du Drac, Ets Pascal, le garage Allemand.

Et aussi la mairie de St Michel de Chaillol pour le prêt de salles de réunion et les tirages de photocopies

La réunion est conduite par les membres du bureau : Charlyne Allemand secrétaire, David Borel trésorier, Claude Escallier vice-président.

**Rapport des activités.** Les responsables détaillent un peu l'avancée des travaux qui on le rappelle sont repris, poursuivis chaque année à des périodes désormais bien arrêtées et c'est ainsi pour: Au bassin de Coquette en mai. Au tunnel du Sellaret en juin. A la Cabane des Parisiens, galerie supérieure en juillet. Cela fait 5 ans à Coquette. Cela fait 9 ans au Sellaret. Et maintenant 19 ans à la Cabane des Parisiens.

Lors de ce chantier dit "chantier d'altitude", il est bon de rappeler que les compagnons ont beaucoup oeuvré là-haut sur différents ouvrages, et notamment à la galerie supérieure (l'ouvrage le plus remarquable du canal).

Le président fait remarquer que les chantiers sont repris chaque année et que ainsi ils durent .

La raison est que pour les ouvrage d'en bas les compagnons ne font qu'une journée par an. C'est le cas du Sellaret où la reconstruction du tunnel est difficile à réaliser dans un endroit difficile d'accès.

**Le rapport mis au vote de l'assemblée est approuvé.**

**Rapport financier.** Les comptes de l'association et les pièces comptables ont été examinés et certifiés exactes par le trésorier.

Le Trésorier expose par le détail la situation des comptes et le bilan financier pour l'année.

Recettes : Adhésions	(184 adhérents)	2200,00 €	44 nouveaux adhérents
Dons	( 32 donateurs)	963,00 €	
Aides financières	(subventions des communes)	1000,00 €	Chaillol, Champoléon, Saint Julien.
Divers.	Vente de produits (reste de denrées de chantiers)	<u>166,46 €</u>	
Total Recettes		4329,46 €	

Dépenses : Chantiers. Location matériel. Matériaux. Travaux en régie.

Achat matériaux	1037,64 €	
Fournitures denrées repas chantiers.	903,33 €	
Frais de réunions. Repas des membres des chantiers	948,12 €	Total 1853,45 €

Fonctionnement de l'association.

Assurance	116,10 €	
Affranchissements	135,54 €	
Panneaux expos. Papeterie. fonctionnement du bureau	406,19 €	
Abonnements, adhésions, Fabrique cartes de membres	320,48 €	
Frais bancaire La Poste	<u>78,96 €</u>	Total 1057,27 €
Total Dépenses		3948,36 €

Recettes 4329,46 € - Dépenses 3948,36 € = solde de l'exercice : créiteur 381,10 €

Bilan financier pour l'exercice 2023 du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023.

	381,10 €	
report à nouveau de l'exercice 2022	+ 64,33 €	
	<b>445,43 €</b>	solde créditeur qui sera reporter sur l'exercice 2024.

MALCROS 28 18. Compte à la Banque Postale n° 17 088 55 R029

Fonds propres en réserve de Malcros 28 18 : sur le Compte épargne à la Banque Postale n° 755 661 14315 M

Montant déposé au 31 octobre 2023 – Avoir ..... 5069,45 euros

**le compte financier est approuvé** à l'unanimité par vote à main levée des membres de l'assemblée.

Le secrétaire	le Vice-Président	Le Trésorier	le Président	
Charlyne Allemand	Claude Escallier	David Borel	Georges Tardy	Prochain exercice 2024 : du 1 <sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024.

---

*Un instant de souvenir est pris pour rappeler la disparition de Agathe Escallier, la maman de Claude, centenaire ( 101 ans et 9 mois ), le 21 février 2023.*

La croix au sommet du pic de Chaillol. Claude Escallier nous retrace cette opération qui s'est déroulée le samedi 7 octobre dans les meilleures conditions. Claude a taillé la croix dans un bois de mélèze offert par les Ets Papet Matériaux. Georges Tardy a lancé un appel vers les compagnons pour organiser le portage. Il fut formé un groupe de 30. Partis le matin dès 6 h. 30 de la station, le groupe est arrivé au sommet du Vieux à 11 h 30. Assemblage, collage, réglage et scellement, tout était fait à 13 h. Le repas a été partagé au sommet à 3163 m. par une douce température un très beau temps, ciel parfaitement bleu. Pour sécuriser cette croix il a été posé un paratonnerre. 3 jours plus tard, 50 cm de neige était tombée là-haut. On pouvait apercevoir la croix depuis le village. Une demande d'autorisation faite à posteriori pour ce travail a été déposée au Parc national des Ecrins

Il est aussi exposé que nous menons une étude de terrain pour l'ouverture d'un sentier de raccordement depuis le bout du canal au lieu-dit Coquette, au dessus du bâtiment restauré, ceci afin de retrouver le canal et de le suivre jusqu'au lac des Barbeyroux. Il faut pour cela franchir un petit ruisseau. Le maire de St Bonnet y est favorable. Il s'agit là de terrains communaux. Ce projet est un peu hors du but de l'association (restauration entretien des ouvrages du canal) mais nous pensons qu'il fait partie de l'idée pour développer l'attraction de ce sentier pour les nombreux promeneurs venant de St Bonnet et plus encore de Chaillol.

**ELECTION.** Au Conseil d'administration. C. A. – Renouvellement.

Au terme de cette année 3 administrateurs : Jean-Claude Allemand, Claude Escallier, Gabriel Gonsolin, arrivent au terme de leur mandat (3 ans). Ils se représentent et un membre de l'assemblée, Daniel Devert, demande à se présenter également. L'Assemblée accepte. Ils sont élus à l'unanimité.

**13 membres composent désormais le C.A.**

Conseil d'Administration : Charlyne Allemand, Jean-Claude Allemand, Pascal Allemand, Michel Ariey-Bonnet, David Borel, Daniel Devert, Claude Escallier, Gabriel Gonsolin, Rémy Gonsolin, Véronique Guion, Karine Lombard, Daniel Pecarella, Georges Tardy.

Le bureau dirigeant obligatoirement démissionnaire au terme de chaque exercice.

Il est alors procédé à l'élection du nouveau bureau.

Les quatre dirigeants de 2023 demandent à reprendre leur poste et sont proposés par le Conseil ; 10 membres sont présents ce soir.

Vote de l'assemblée à l'unanimité **Le Bureau pour 2024 est :**

Président Georges Tardy. Vice-Président Claude Escallier. Secrétaire Charlyne Allemand. Trésorier David Borel

Ont été tirés au sort par le conseil d'administration tenu le 13 janvier 2023, les membres renouvelables.

A la fin de 2024 sont : Pascal Allemand, Rémy Gonsolin, Véronique Guion.

**Questions diverses. Idées proposées.**

- Budget prévisionnel. C'est le C.A. qui le discutera en prochaine réunion en janvier. Les 2 seules sources de financement sont les adhésions des membres – il est important de maintenir le nombre des adhérents. Et les aides obtenues après les demandes faites aux collectivités locales en rapport des chantiers conduits sur les communes et sur le tracé du canal.
- Un point est précisé ; Une bonne partie des dépenses concerne l'approvisionnement des repas lors des journées de chantier et aussi la dépense pour le repas de fin d'année "La Reboule", le remerciement aux compagnons membres bénévoles.
- Enfin le président annonce la dépense de la Reboule du 19 novembre cette année qui sera d'environ 700,00 €

- Le site internet [canaldemalcros.com](http://canaldemalcros.com). Concernant la mise à jour de l'actualité de l'association sur site, on est désormais au point ; C'est Boris Bertrand notre ami qui va faire la transcription. Il reste à Georges Tardy de lui fournir les éléments.

**Chantiers en 2024.** Les dates seront déterminées lors de la réunion du prochain conseil d'administration le vendredi 12 janvier 2024  
Ce sera en mai, Ch. N° 1 - en Juin, Ch. N° 2 - en juillet, Ch. N° 3.

**Adhésion.** Elle avait été augmenté l'an dernier de 2 €. Le montant 12 € actuel est maintenu pour 2024.  
Pour le versement voir le coupon ci-joint.

*Tout ce qui a été proposé, dit, discuté, et adopté est relevé et consigné dans le présent rapport. Le rapport (2 pages) sera adressé au préfet des Hautes-Alpes à la sous-préfecture à Briançon.*

*La réunion se termine. L'ordre du jour est épuisé. L'Assemblée générale est close, il est 22 heures.  
Un rafraîchissement est servi et des tartes sont partagées.*

*Le Président*

Nous avons choisi cette année de vous présenter la carte d'adhésion en devançant votre règlement. Pour préserver votre choix de nous soutenir. Et afin d'éviter les rappels, Il n'y aura donc pas de rappel de cotisation durant l'année.

[Ainsi c'est vous qui décidez de réaliser votre paiement au moyen du coupon ci-après.](#)

A réception de votre paiement Malcros 28 18 confirmera votre adhésion par l'inscription du numéro de cette carte, retenue dans la liste 2024 des adhérents.

[Si vous ne nous expédiez pas votre règlement nous considérons alors que vous ne souhaitez pas vous réabonner cette année 2024.](#)

**COUPON.** - Versement de la **COTISATION** pour l'année 2024. **12 euros** Exercice du 1<sup>er</sup> nov. 2023 au 31 octobre 2024

Je soussigné M. Mme ..... verse à l'association Malcros 28 18 le montant de mon adhésion pour 2024.

Je verse un montant supplémentaire de . . . . euros à l'association MALCROS à titre de don.  
et Malcros m'adressera une carte de donateur par voie postale.

Chèque à établir à l'ordre de Malcros 28 18.

Envoi à Association Malcros 28 18. Mairie - 68 place de la mairie 05260 Saint Michel de Chaillol.

**Paiement en liquidités** : Sous enveloppe au nom de Malcros 28 18 déposée à la boîte postale ouverte à l'agence postale à la mairie de St Michel de Chaillol. La carte sera également expédiée. **Remerciements.**